



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communauté luthérienne et réformée

LA COMBESURE

Le journal de l'Église Protestante Unie
des Alpes du Sud

Voici une nouvelle Combescure à l'approche de l'été qui est le synonyme pour beaucoup d'un temps de repos... et de labeur pour d'autres – je pense surtout aux agriculteurs dont les fruits mûrissent et qu'ils récoltent. Que cette période estivale soit donc pour vous une occasion de repos ou le temps de labeur, je vous souhaite que ce soit un bon temps qui porte du fruit, utile. Nous en avons besoin dans ce monde qui devient de plus en plus incertain, au point que ça donne le tournis.

Je ne vous propose pas une méditation dans cet édit. Un édit sert aussi à présenter ce qui suit. C'est ce que j'aimerais faire cette fois-ci – vous trouverez une méditation plus loin, dans la partie « animation financière » de cette Combescure.

En effet, ce numéro ne se résume pas à parler de ce que notre Entraide ou la chorale Guillaume Farel font. Il ne se résume pas non plus à évoquer des événements passés comme la tombola des fleurs à l'occasion du culte des Rameaux à Gap ou le week-end festif les 10 et 11 mai derniers pour inaugurer les intérieurs restaurés du temple à Saint Laurent du Cros. Il y aura l'agenda des rencontres à venir, dont le lancement de l'appel aux dons pour la restauration du temple d'Orpierre ; sans oublier un coup dans le rétroviseur avec « dans nos familles ». En plus de tout ça – et c'est là où je veux en venir, il y aura aussi des pages qui parleront de nos offrandes, de la vie matérielle de notre paroisse et de notre Eglise. Pour nous sensibiliser à ce sujet qui devient prégnant en ce moment.

A quoi bon ? Pour comprendre peut-être un peu mieux comment notre paroisse et notre Eglise fonctionnent quand on en vient à parler « argent ». Pour prendre la mesure du fait que notre paroisse n'a plus de réserve et qu'elle génère un déficit structurel conséquent, couplée à une baisse sensible d'offrandes depuis 2022. Pour en appeler à la responsabilité de chacune et de chacun ?

S'il y a différentes manières de faire une offrande, il reste que sans *nos* offrandes, *notre* paroisse et *notre* Eglise auront du mal à fonctionner comme elles fonctionnent à présent. Il ne s'agit pas ici de faire des examens de conscience. Chacun et chacune de nous a des besoins spirituels propres qu'il ne s'agit pas de juger. Ce que je veux dire en toute simplicité est que pour que l'Église soit là – qui plus est : représentée par un pasteur – alors, quand j'en ai besoin et quand je fais appel à elle, il faut que je la soutienne continuellement et pas seulement quand j'en ai besoin et quand je fais appel à elle. Bref, nous avons besoin de toutes et tous pour faire vivre notre Eglise. Bonne lecture.

Petr Skubal



Le lac de Mison

Le culte dominical au temple de Gap aura lieu à 10h30 à partir du mois de Juillet

La vie de la paroisse

Retour sur l'Assemblée Générale du 27 avril 2025

Notre assemblée générale s'est tenue cette année plus tard qu'à l'accoutumée. Comme les comptes 2024 et le budget 2025 n'ont pas pu être finalisés pour la date initialement envisagée en mars, le conseil presbytéral a décidé de la reporter, en concertation avec le conseil régional. 34 personnes présentes et 17 représentées ont participé. Voici le retour sur quelques points particuliers.

Nous avons pris beaucoup de temps cette année pour expliquer comment les finances de notre paroisse fonctionnent, tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. Merci à Marion Villemain pour la pédagogie de sa présentation ! Une petite remarque supplémentaire : Nous avons fini l'année 2024 en honorant tous nos engagements mais nous n'avons plus de réserves... avec un déficit de quasi 20 000 euros à la clef. Si ce déficit a pu être résorbé grâce à un legs qui est arrivé et au reste des réserves, l'année 2025 risque d'être plus compliquée. D'où un dossier « finances » que vous trouverez dans cette Combescure afin de vous permettre de mieux mesurer ces enjeux.

Le conseil presbytéral a aussi mis à l'ordre du jour deux points soumis à l'Assemblée Générale. Premièrement, le débat autour de l'heure du culte a eu lieu et, à sa suite, le conseil presbytéral a décidé de changer l'heure du culte à Gap à partir de juillet – il commencera désormais à 10h30. Puis, une expérimentation a eu lieu dans notre manière de célébrer la Cène depuis décembre. Le conseil presbytéral a proposé de tremper le pain dans la coupe avant de communier, de sorte que la coupe revienne parmi nous après la césure du covid. Si plusieurs apprécient cette façon de procéder, d'autres pas du tout. Le conseil presbytéral a du coup décidé de proposer désormais deux manières différentes de prendre la communion : celles et ceux qui souhaitent tremper le pain dans la coupe continueront à le faire ; les autres pourront prendre un verre pour le fruit de la vigne et le célébrant remplira ce dernier avec une cruche, comme c'était le cas depuis l'été dernier.

Une dernière chose à ajouter : Petr Skubal a présenté un petit rapport « moral » où il a partagé les premières impressions de son ministère dans les Alpes du Sud. Il a structuré son propos autour de ce qu'il perçoit comme les atouts de notre paroisse – il y en a – et comme ses défis – il y en a aussi. Si des personnes souhaitent en prendre connaissance, il peut le leur transmettre.

Le mot de la trésorière

HALTE AUX FRAIS !

Dans un souci de réduction des frais, le conseil presbytéral a pris la décision de mettre fin aux prélèvements automatiques mis en place sur les comptes de certains d'entre vous. En effet, un prélèvement automatique a un coût non négligeable, sans compter les complications et coûts en cas de refus de prélèvement. Les prélèvements seront donc tous stoppés au 1er juillet prochain.

Afin de poursuivre votre don envers notre église, ou de le mettre en place, nous vous proposons d'effectuer des virements. Faciles à mettre en place depuis votre espace bancaire, ils peuvent être du montant et de la fréquence que vous souhaitez.

Voici les coordonnées bancaires de l'EPU :

IBAN FR 76 1027 8079 9800 0202 0950 173 BIC CMCIFR2A

Vos dons réguliers représentent une partie primordiale des recettes pour la pérennité de notre église.

Nous comptons sur votre générosité !

Si besoin, je suis disponible pour échanger, vous guider ... au 06 21 71 54 68.

Marion Villemain, trésorière

La vie de la paroisse

La restauration du temple d'Orpierre : c'est parti pour la collecte de dons via la Fondation du Patrimoine !

Souvenez-vous en 2021 ...

... le Conseil Presbytéral décide de lancer le projet de restauration du temple d'Orpierre et en confie les rôles à une petite, mais vaillante, équipe de paroissiens. Commencent alors de longues et patientes démarches pour obtenir les devis de travaux, organiser des événements culturels faisant la promotion de notre bel édifice, se rapprocher d'organismes co-financeurs potentiels, puis élaborer les dossiers de demandes de subventions publiques.

Rappel des travaux prévus au projet

L'histoire de notre temple orpierrois a fait l'objet d'un dossier complet dans le numéro 185 de la Combescure (https://protestants-alpesdusud.epudf.org/wp-content/uploads/sites/12/2022/09/Combescure_n185_juin2021.pdf) A bientôt 190 ans (!), le temple montre d'inévitables signes de vieillissement de certaines de ses structures et justifie les restaurations suivantes : la reprise du crépi des façades sud et nord et de la maçonnerie de pierres de la tour et le remplacement des cadres et des vitraux simples des quatre fenêtres en façade.

Un plan de financement ... non encore bouclé !

Le montant des travaux est estimé à **37 500 euros TTC** et à ce jour, les financements acquis – à force de persévérance – se récapitulent comme suit : 9500 euros d'autofinancement de l'EPU PACCA, 1500 euros de la commune d'Orpierre, 6755 euros de la Région Sud et 10000 euros du Département des Hautes Alpes. La Combescure a sorti sa calculette pour vous ! : **il manque 9 745 euros pour financer nos travaux**. C'est là où intervient notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine ...

Appel à votre générosité via la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine, reconnue d'Utilité Publique, a accepté de soutenir notre projet de travaux, et sollicite à cette fin la générosité de tous (paroissiens, habitants, vacanciers, amoureux de l'Histoire et des vieilles pierres, mécènes, ...). Un appel aux dons est désormais visible sur le site Web national de la Fondation et les donateurs peuvent y verser en ligne leur contribution :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-protestant-dorpierre/102527>

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/temple-protestant-dorpierre?selectedAmount=250>

Si vous souhaitez soutenir le projet, vous pouvez également le faire en remplissant le bulletin de don annexé à la présente Combescure, et en envoyant un chèque à l'adresse postale de la Fondation. Les dons donnent droit aux déductions fiscales habituelles.

Rendez-vous le 17 juillet 2025 pour un événement convivial et culturel dans le temple d'Orpierre ...

Donateurs, futurs donateurs ou simples sympathisants, vous êtes tous conviés à cette soirée festive :

- à 17h30 : accueil et lancement officiel de la collecte de dons via la Fondation du Patrimoine

- à 18h : concert du chœur d'hommes *Polychr'Hom* dirigé par Michel Olivier suivi d'un apéritif.

Texte : Patrice Mériaux



Il était une fois une tombola des fleurs ...

Il s'agissait décidément d'une surprise pour beaucoup d'entre nous que de consacrer la journée des Rameaux aux fleurs. Et pourtant : la Bible utilise souvent des images agricoles. Elle présente même Dieu comme le jardinier de sa création et Jésus-Christ comme le jardinier de notre âme. A commencer par la parabole du grain qui doit mourir s'il veut porter du fruit – une parabole racontée aux Rameaux dans l'évangile de Jean.

Au programme donc :

Un culte familial où la part belle était laissée aux enfants qui tiraient au hasard des objets en rapport avec des textes bibliques où l'on parle des fleurs et des jardins, le tout devant une bonne soixantaine de participants.

Ce temps de culte a été suivi par le tirage de la tombola des fleurs qui ont afflué de toutes parts et qui ont décoré le temple pour l'occasion.

Une fois que les fleurs ont trouvé leurs heureux gagnants, la journée s'est terminée avec un repas partagé à la salle Farel auquel une petite quarantaine de personnes a participé dans la bonne humeur. Cela faisait plusieurs mois que nous ne nous étions pas retrouvés ainsi... et c'était très bien de revivre ces moments fraternels à la sortie de l'hiver.

Attention pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer : nous avons déjà les premiers lots pour l'année prochaine sous la main – surprise !

Petr Skubal

Agenda

Dans nos familles

Nous accompagnons dans nos pensées les familles de celles et ceux qui nous ont quitté ce printemps. Des cultes d'action de grâce ont eu lieu pour la vie de :

Guy Viollier, 98 ans, au crématorium et au temple de Gap, le 31 mars 2025

Jeanine Joubert, 97 ans, au temple de Gap, le 4 avril 2025.

Suzie Roman, 94 ans, au temple de Trescléoux, le 23 mai 2025.

Jacqueline Dormois, 93 ans, au crématorium de Gap, le 2 juin 2025.

Hélène Chardonnay, 96 ans, au crématorium de Gap, le 7 juin 2025.

Nous avons par ailleurs appris le décès de Jean-Pierre Morel à l'âge de 101 ans. Son inhumation a eu lieu au cimetière de Gap le 25 avril 2025.

Nous avons aussi eu deux joies à partager les uns avec les autres :

Le baptême de Léonie Silve qui a eu lieu le 4 mai.

La profession de foi de Grace Boura qui a eu lieu le 8 juin au cours du culte de Pentecôte.

Agenda

Les cultes :

Dimanche 6 juillet, culte à Creyers à 10h30 suivi d'un repas partagé (pas de culte à Gap)

Dimanche 31 août, culte au Villard-la-Beaume suivi d'un repas partagé (pas de culte à Gap)

Dimanche 21 septembre, culte de rentrée à Gap suivi d'un repas partagé.

En juillet et août, des cultes hebdomadaires auront lieu dans le Buëch.

A partir du 2 août, un culte mensuel aura lieu à Saint Laurent du Cros à 18h les premiers samedis du mois.

Les concerts :

Jeu 17 juillet à 18h au temple d'Orpierre, concert offert par le chœur d'hommes *Polychr'Hom* dirigé par Michel Olivier dans le cadre du lancement de la collecte pour la rénovation du temple avec la Fondation du Patrimoine.

Cette année, les concerts *Musique au temple* avec un récital de la harpiste Constance Luzzati auront lieu à 18h30 : le **15 août** au temple de Saint Véran, le **16 août** au temple d'Arvieux, le **18 août** à Orpierre et le **19 août** à Saint Laurent du Cros.

Vos contacts:

Petr Skubal, pasteur: 4 avenue Guillaume Farel 05000 Gap skubalpetr1@gmail.com

tél: 06 17 17 41 16_

Conseil Presbytéral:

Président : Philippe Cotterel philico976@gmail.com

Vice-Présidente : Sabina Eyraud bina.eyraud@gmail.com

Secrétaire : Odile Roussel odile.roussel14@gmail.com

Secrétaire adjointe : Joanna Mathieu joannasabatier@gmail.com

Trésorière : Marion Villemain marion_villemain@hotmail.com

Aumônerie OKLM : Geneviève Manent genevieve.manent@orange.fr

La Combescure : Cathy Mériaux cathypatou.meriaux@bbox.fr

Eglise Protestante Unie des Alpes du Sud egliseprotestanteuniealpesdusud@bbox.fr

SITE WEB : <https://protestants-alpesdusud.epudf.org> Webmestre : patrice.meriaux@bbox.fr

N'oubliez pas de consulter notre site Web <https://protestants-alpesdusud.epudf.org> et l'« InfoLettre » pour connaître les dates et lieux des cultes et des divers événements.

Pour vous abonner à l'InfoLettre, rendez vous sur notre site web, cliquez sur « s'abonner à notre InfoLettre », en bas à gauche, et renseignez votre adresse mail.

L'inauguration du temple de St Laurent du Cros

On était très nombreux pendant le week-end du 10 et 11 mai à nous retrouver au temple de Saint Laurent pour assister aux festivités de l'inauguration du temple après sa réfection.

Au programme :

Samedi soir : Un concert de la chorale gapençaise Pourpre Noire

Environ 150 personnes ont écouté des gospels et l'ambiance était très chaleureuse et entraînante, le public a participé activement à ce concert. Merci, c'était un moment inoubliable.



Dimanche matin : Culte et discours

Après le culte solennel, animé par la chorale Guillaume Farel, notre pasteur a remercié la Municipalité et le Conseil départemental pour avoir financé cette rénovation. Jean-Marie Amar, maire de la commune, et Patrick Ricou, vice-président du Conseil Départemental, prennent ensuite la parole pour saluer le travail de l'entreprise locale qui a repeint le temple le plus grand de notre paroisse.

Dimanche midi : repas en commun au Mille Club

Notre pasteur avait préparé un repas tchèque avec soupe à la pomme de terre, goulasch, riz et carottes râpées (dessert) auquel ont participé dans la bonne humeur plus de 80 personnes. Merci pour cette initiative !

Dimanche après-midi : conférence

Devant un public nombreux et très intéressé, Petr Skubal a retracé l'histoire du protestantisme dans les Hautes-Alpes. Il a souligné que dès le début, une grande partie des Haut-Alpins a adhéré à la Réforme. Après la révocation de l'Edit de Nantes ont suivi exil, conversions forcées... jusqu'à ce que la tolérance et la paix entre les confessions reviennent il y a 250 ans. La chorale a animé ce moment dédié à l'histoire avec des chants appropriés.

Un week-end festif, convivial et enrichissant !

texte et photos: Sabina Eyraud



L'année scolaire se termine, ainsi que les activités paroissiales pendant les vacances. La chorale Guillaume Farel va terminer son programme tout d'abord par un petit voyage dans le Vaucluse le 15 juin au temple des Gros pour leur fête d'été. Ensuite, comme chaque année, **la chorale chantera dans le temple le 21 juin à 18h30, à l'occasion de la fête de la musique**. Nous vous y attendons nombreux !

La reprise des répétitions se fera en septembre, sans doute autour du 10 septembre, nous le préciserons en temps utile.

Bel été à tous !

Jacqueline Godino

L'Entraide Protestante et l'ACAT

Entraide Protestante du Gapençais
4, avenue Guillaume Farel
05000 GAP



Où en est l'Entraide Protestante ?

Nous avons un programme ambitieux et dépendant de vous !

En trois démarches ...

1) Nous souhaitons relancer la fourniture de matériel pour le rentrée scolaire. Cette année, notre volonté est de mieux faire. Nous voulons être plus exigeants avec nos interlocuteurs, Cada, Coallia, France Terre d'asile. Plus exigeants pour mieux nous adapter aux besoins réels et afin d'avoir une meilleure connaissance de la population concernée. Mais également exigeants sur les dates, anticiper pour pouvoir faire les achats au meilleur prix.

2) Nous avons pris la décision de relancer la distribution de produits sanitaires et d'hygiène. Nous avons déjà distribué ces produits en 2022 grâce à l'obtention exceptionnelle d'un prix de 5000€. Nous souhaitons pérenniser cette action dans le temps, car la demande est forte. Mais, nous n'avons pas de financement pour cela, sinon nos fonds propres qui s'amenuiseront rapidement. Comment faire ? Vous solliciter ? Ou trouver une autre source de financement, sponsors ... Pour cela nous avons besoin de vous, de vos idées. N'hésitez pas à nous en parler.

3) Nous espérons reconduire notre action boîtes de Noël, animation, distribution, qui a eu un grand succès et qui a été l'occasion d'un témoignage de notre amour du prochain. Nous avons contacté l'Église Évangélique du Rocher afin de reconduire notre partenariat qui a très bien fonctionné en 2024. Nous vous tiendrons informés de la suite.

Alors oui, programme ambitieux ! Serez-vous à nos côtés ? Nous sommes confiants.

Vos dons sont notre seul revenu et notre unique outil. Nous vous remercions.

Tous vos dons à l'Entraide sont déductibles des impôts, notre RIB: IBAN: FR77 2004 1010 0812 4549 9T02 902, BIC : PSSTFRPPMAR

Contact: Christian Sommer, président de l'Entraide

Le groupe ACAT de Gap



Nuit des Veilleurs



Le 26 juin 2025, à l'occasion de la Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture, l'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) organise une nouvelle édition de la Nuit des Veilleurs sur le thème :

« Résister à l'indignité, forts de la fidélité de Dieu ».

Cette mobilisation œcuménique et citoyenne rassemblera, en France et dans le monde, des milliers de chrétiens de toutes confessions, mais aussi des personnes engagées dans la défense des droits humains, à travers plusieurs centaines de veillées, rencontres et actions.

A Gap, ce sera également le jeudi 26 juin, au Temple Protestant, de 18h à 19h30.

Nous vous invitons à venir partager ce temps de lectures de textes, présentation des victimes 2025, temps de prières, de chants suivis d'une collation offerte par le groupe ACAT de Gap.

Contact : Éveline Sommer

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

PACA

World Trade Center Marseille Provence

2 rue Henri Barbusse

13001 Marseille

07 88 25 74 22

paca@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



EGLISE PROTESTANTE UNIE (E.P.U.) DES ALPES DU SUD

4 avenue Guillaume Farel

05000 Gap

egliseprotestanteuniealpesdusud@bbox.fr

FONDATION

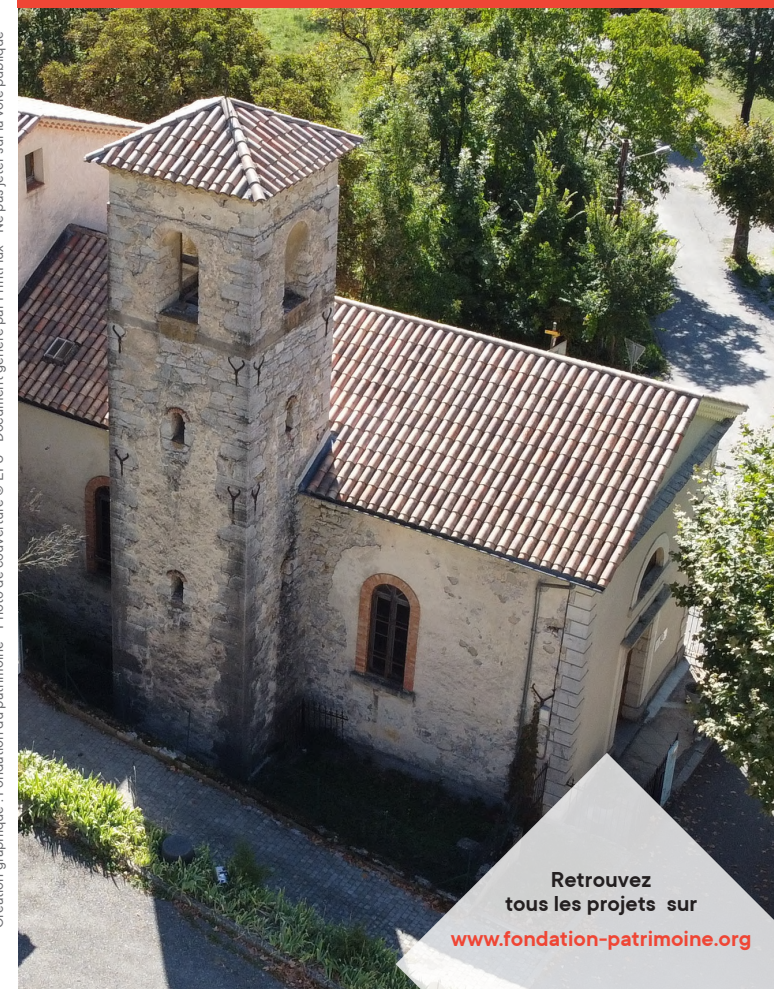


► Je donne !

Pour la
restauration du

temple d'Orpierre

Hautes-Alpes



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © EPU - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidons à la restauration du temple protestant d'Orpierre

◆◆ UN ÉDIFICE RELIGIEUX A PRÉSERVER

Au cœur des Baronnies provençales, le village d'Orpierre invite à la découverte de ses vieilles ruelles, témoins de son passé animé. Son cadre remarquable et son site d'escalade réputé attirent de nombreux randonneurs et grimpeurs. Situé à l'entrée du bourg, le vieux temple d'Orpierre nécessite d'importants travaux de sauvegarde : réfection des façades Sud et Nord, restauration du clocher très dégradé, réparation des fenêtres et de leurs cadres métalliques centenaires, reprise du parvis. Ces interventions s'avèrent indispensables pour préserver cet élément notable du patrimoine local.

◆◆ LE FRUIT D'UNE HISTOIRE TOURMENTÉE

Le village d'Orpierre fut une étape et un refuge pour les voyageurs, marchands et pèlerins sur la route reliant l'Italie à la vallée du Rhône, notamment durant la Papauté d'Avignon. Au XVI^{ème} siècle, cette situation favorise la diffusion d'idées nouvelles. C'est ainsi que les thèses de la Réforme, défendues par Guillaume Farel, natif du Champsaur voisin, se diffusent dans le Dauphiné et les Baronnies. Un premier temple construit en 1598 sera détruit en 1685, après la révocation de l'Édit de Nantes. Privés de lieu de culte pendant 155 ans, les Réformés

seront contraints de se réunir dans leurs demeures ou dans des lieux cachés, « les déserts ». Autorisée par la Monarchie de Juillet, la réédification de l'actuel temple a lieu de 1837 à 1839.

◆◆ VERS UN USAGE PARTAGE

Propriété de l'association culturelle de l'église réformée du gapençais, le temple d'Orpierre, outre sa vocation d'accueil des offices religieux protestants, se prête à un usage culturel croissant. Des expositions, concerts et projections y sont régulièrement organisés en partenariat avec l'association « Histoire et Culture Protestantes en Baronnies Provençales » et le Musée du Protestantisme Dauphinois. Par ailleurs intégré au projet du « Sentier Huguenot en Baronnies Provençales », il s'inscrit dans une dynamique patrimoniale et touristique. Sa restauration permettra de renforcer son rôle en tant que lieu de mémoire et de culture, valorisant l'héritage protestant et les itinéraires historiques de la région.

Montant des travaux	40 000 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Automne 2025



Crédit photos © EPU

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du temple d'Orpierre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102527

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Paca, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
temple d'Orpierre**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

HORS SERIE : SENSIBILISATION FINANCES 2025

Offrande ou cotisation ?

Comme je me plais à dire et redire : la grâce n'a pas de prix... mais l'Église a un coût ! Et cette tournure a finalement de nombreuses implications.



Par exemple, notre Eglise ne fixe pas de tarif pour ses services - la grâce est gratuite. Les services de l'Église sont ainsi offerts et donnés à l'image de ce qui nous fait vivre et que nous recevons des mains de Dieu. Nous sommes tout simplement invités à soutenir l'Église selon ce que nous pouvons et ce que nous voulons, responsables de ses besoins matériels de tous les jours.



Or il y a une conséquence à tout cela. Et cette conséquence est qu'on ne saurait du coup pas parler de cotisation en église ! Oui, ce mot est un non-sens en église. L'Église doit certes se constituer en association cultuelle en France. Mais cela concerne ses liens avec les pouvoirs publics. Cela ne concerne pas l'état d'esprit selon lequel elle s'organise pour subvenir à ses besoins.

Il est un autre mot qui peut être mis en avant quand on en vient au fait que la vie d'église a un coût. Je pense maintenant à ce mot d'offrande. Une offrande ne saurait pas devenir une obligation. L'offrande relève d'un geste libre. Qui plus est : un geste de confiance !

Je développe en deux mots. L'une des plus importantes offrandes dont il est parlé dans la Bible et, plus précisément dans l'Ancien Testament, concerne les prémices de la récolte (Deutéronome 16). Or qui dit prémices ne dit pas superflu - il ne s'agit pas ici d'offrir ce qui reste après qu'on ait subvenu à ses besoins ; il s'agit de donner à Dieu le premier peu qu'on récolte comme un geste de confiance qu'on récoltera par la suite et qu'on recevra assez pour subvenir à tous ses besoins !



Comme dit un collègue avec qui j'ai travaillé en Ardèche : *L'offrande est donc d'abord un geste de liberté et de confiance. Rien ne m'enferme, ni la pression des autres, ni mon péché, pas même la peur du lendemain, la peur de manquer. J'ai reçu tout ce que je possède et c'est à ma disposition pour vivre et partager ; j'ai reçu, et je donne, c'est ma liberté qui se joue dans mon offrande. En ajoutant : **Lorsque nous parlons de nos offrandes la question vient souvent de savoir que faisons-nous de cet argent. En fait, la première question est plutôt : qu'est-ce que l'argent fait de moi ?***

A quoi sert votre argent ?

L'argent que vous donnez à l'Église sert à cinq choses.

Premièrement, il permet à notre Eglise locale de fonctionner au quotidien avec toutes les charges comme l'électricité et le chauffage, les assurances, les taxes foncières, les frais de bureau, le bulletin, les frais de déplacement du pasteur...

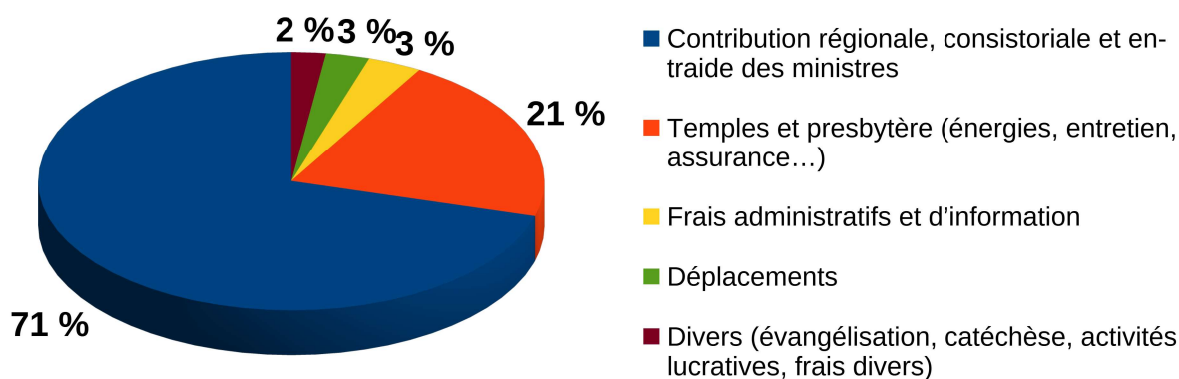
Deuxièmement, votre argent sert à financer les salaires des pasteurs.

Troisièmement, une partie de votre argent couvre le fonctionnement de notre région. Il s'agit d'assurer le fonctionnement du secrétariat régional avec sa secrétaire et sa comptable, du conseil régional et de la présidence de région.

Quatrièmement, une autre partie de votre argent finance le fonctionnement de l'Union nationale (les facultés de théologie, les emplois au siège à Paris, les différents programmes de soutien, de formation et d'information proposés par l'Union nationale).

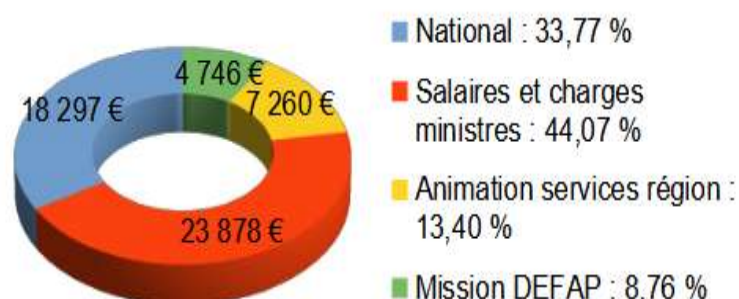
Cinquièmement, une dernière partie de votre argent part vers les services de mission de notre Eglise (Défap) qui continue à être engagée auprès de ses nombreux partenaires historiques dans le monde.

Dépenses 2024

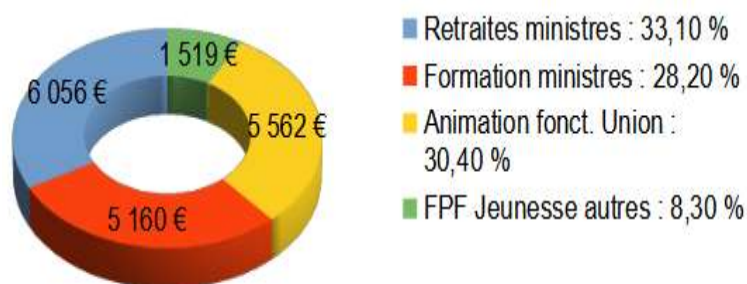


Il est à noter ici que grâce aux travaux à la salle Farel, les frais de chauffage pour le temple devrait diminuer en 2025.

Au niveau régional :
54 181€ pour 2025



Au niveau national :
18 298€ pour 2025



Comment donner ?

Parlons d'abord d'un don non chiffrable, mais fondamental : le **bénévolat** ! Ainsi l'entretien du temple, l'animation... témoignent de la participation de nombreux. Merci à toutes et tous !

Mais puisque nous parlons ici finances...

Les membres participent d'abord lors de la **collecte de dimanche**. En dehors du culte, chacun est ensuite invité à faire **une ou plusieurs offrandes au cours d'une année**, ce qui facilite la tâche des trésoriers lesquels doivent envoyer, chaque mois, la contribution à la Région. Cette offrande peut être anonyme ou nominative. Son montant est fonction de nos possibilités, dans l'objectif de faire vivre notre paroisse.



Nous donnons aussi **lors des cérémonies**. Il n'y a pas de tarif fixé ; répétons-le : la Parole est gratuite. Mais selon l'adage : La grâce est gratuite, mais l'Eglise a un coût, il importe de participer au fonctionnement de la paroisse... et chacun fera un don à sa mesure et selon l'importance qu'il donne à l'événement. **Le legs** est aussi une façon d'aider l'Église !

Enfin, les **manifestations festives** sont un apport non négligeable, sachant que cet apport doit rester marginal par rapport au budget global et que la législation précise les modalités concernant ces bénéfices. Par exemple, il n'y a pas d'offrande nominative déductible des impôts lorsqu'il y a « contre-partie ». Concrètement, les **offrandes nominatives peuvent se faire par virement bancaire** !

Notre paroisse a besoin de quelque 75 000 euros par an pour honorer ses engagements envers la région PACCA et pour son fonctionnement, en sachant qu'elle est légèrement au bénéfice de la solidarité régionale par rapport au coût global d'un poste pastoral. Actuellement, nous sommes 130 foyers sur quelques 220 à participer d'une manière ou autre à la vie matérielle de notre église locale, avec un déficit « structurel » de 20 000 euros en 2024 et sans réserves pour 2025 !

On estime que si tous les membres de l'Église donnaient 2 % de leurs revenus, il n'y aurait pas de problème de trésorerie. Et s'ils donnaient 3 % l'Église pourrait investir dans l'avenir.

Le salaire d'un pasteur avec les charges avoisine 30 000 euros par an. Cela équivaut à celui d'un ouvrier qualifié. Les pasteurs vivent dans les presbytères qui leur sont mis à disposition (avec une retenue sur la fiche de paie).

Combien donner ?

Notre région PACCA a besoin de 200 000 euros par an pour son fonctionnement.

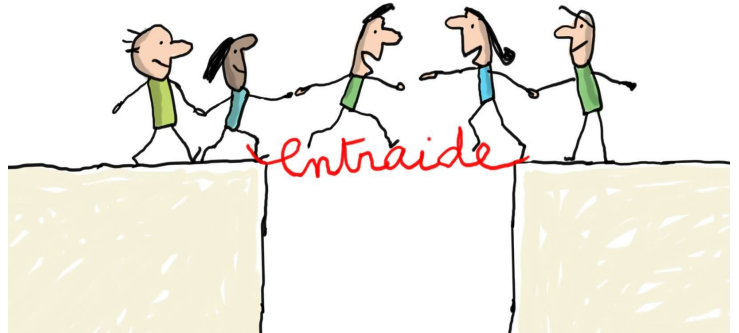
Notre région verse 497 000 euros de contribution nationale et 129 000 euros comme participation au DEFAP.

Une suggestion pour commencer à soutenir notre paroisse : et si au début de chaque mois on mettait 10 ou 20 euros dans une cagnotte pour l'offrande de fin d'année ?

Et la solidarité dans notre église ?

L'actuel trésorier de l'Union nationale, Michel Mazet, parle volontiers de deux principes quand on en vient aux questions financières dans notre Eglise : le principe de la responsabilité et le principe de la solidarité. Il a déjà été bien parlé ici du premier. Parlons du second aussi.

La toute première expression de la solidarité (et toujours une belle expression de la responsabilité) au sein de notre Eglise en la matière d'argent touche aux salaires des pasteurs. Leur traitement de base, peu importe les responsabilités qu'ils exercent, est le même. Si l'on y ajoute le logement comme avantage en nature nous arrivons à un salaire qui équivaut la paie d'un ouvrier qualifié (alors que les pasteurs ont fait des études supérieures). Les seules variations sont dues au nombre d'enfants dans le foyer et à l'ancienneté.



Il y a ensuite une solidarité entre les églises locales au sein d'une région : même si une église locale ne contribue pas au budget régional à la hauteur de ce qu'un poste pastoral « coûte » à proprement parler, elle peut bénéficier de la présence d'un pasteur. Tout simplement parce qu'il y a des églises locales qui contribuent plus que le seul « coût » d'un poste pastoral au budget régional, et il y a des églises locales qui continuent à y contribuer même si leur poste pastoral est actuellement vacant.

Il y a aussi une solidarité à différents niveaux lorsqu'il s'agit de faire des travaux sur les bâtiments. Des subventions peuvent être accordées par le consistoire et par la région, voire par l'Union nationale. C'est ce qui s'est passé pour rénover la salle Farel. Nous avons reçu 30 000 euros de la région et 75 000 euros de l'Union nationale.

Il y a enfin une solidarité entre les neuf régions de notre Eglise. De la même manière que les églises locales exercent une solidarité financière entre elles au sein d'une région, il y a des régions qui contribuent plus et des régions qui contribuent moins au budget de l'Union nationale, de sorte que les plus faibles puissent consacrer une plus grande part de leur budget aux salaires des pasteurs et en avoir ainsi le plus possible en leur sein. En ce qui concerne notre région PACCA, elle fait justement de la solidarité envers les autres régions. Il est ainsi des régions où le « coût » d'un poste pastoral moins plus élevé que dans la nôtre (par exemple, Nord-Normandie ou Est).

